

Observatoire
régional
**INSTALLATION
TRANSMISSION**

DONNÉES 2015



ÉDITO

Le renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices constitue un facteur de dynamisme essentiel pour un secteur économique compétitif en capacité de répondre à de multiples défis : compétitivité, agroécologie, mutations socio-économiques et démographiques...

Les Chambres d'agriculture se sont fortement investies dans la mise en place de la politique renouvelée de l'installation/transmission, au service de la création d'emplois et de la diversité des agricultures de nos territoires.

L'ambition forte étant d'offrir à chaque porteur de projet en agriculture la possibilité de se préparer au mieux à l'installation.

En Pays de la Loire, la concrétisation directe en a été la labellisation au 1^{er} janvier 2015 des Chambres d'agriculture pour animer et gérer les principaux points d'ancrage de cette politique renouvelée :

- Le point accueil installation transmission (PAIT)
- Le centre d'élaboration du Plan de professionnalisation personnalisé (CEPPP)
- La formation obligatoire minimale pour l'obtention des aides à l'installation : le stage collectif de 21 H

Pour tous, cela permet des améliorations à plusieurs niveaux :

- Un accompagnement harmonisé sur le territoire régional des Pays de la Loire
- Un suivi optimisé des candidats et des cédants pour mieux répondre à leurs besoins
- Une meilleure collaboration entre les différents partenaires de chaque projet

C'est avec fierté que nous vous invitons à consulter l'édition 2016 de l'observatoire régional de l'installation transmission. Elle vous permettra de connaître l'activité des différents accompagnements proposés, de disposer de repères utiles pour comprendre la réalité de l'installation-transmission en Pays de la Loire.

Avec les équipes des services installation/transmission des Chambres d'agriculture, nous vous souhaitons une agréable lecture.



Damien HERIAULT

Élu en charge du comité transmission installation régional des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Brochure élaborée avec
le soutien financier de :



SOMMAIRE

INSTALLATION

- 4 L'activité du point accueil installation transmission
- 6 Les stages pratiques
- 7 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 8 Les installations aidées
- 12 Témoignages

TRANSMISSION

- 14 Les cessations d'activité : évolution et perspectives
- 15 Chiffres CFE
- 16 Identifier les futurs cédants pour anticiper leur transmission
- 18 L'activité du Répertoire départ installation
- 19 Les nouveaux candidats à la recherche d'une exploitation
- 20 Les nouvelles offres d'exploitations
- 22 Installations aidées entre tiers accompagnées par le RDI
- 23 Témoignage



INSTALLATION

4 L'activité du point accueil
installation transmission

6 Les stages pratiques

7 L'accompagnement à l'installation : le PPP

8 Les installations aidées

12 Témoignages

L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION

Le point accueil installation transmission (PAIT) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet de son premier passage au PAIT à sa mise en relation avec le CEPPP.

Dans la partie qui suit, on appellera « candidat à l'installation » toute personne accueillie au PAIT.

Profil des candidats à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés (1 ^{er} rendez-vous)	329	387	213	126	360	1 415
% souhaitant solliciter les aides	85 %	73 %	87 %	92 %	71 %	79 %
% ayant plus de 40 ans	13 %	12 %	7 %	4 %	16 %	12 %
% de femmes	30 %	28 %	32 %	23 %	29 %	29 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	60 %	68 %	68 %	69 %	56 %	63 %
% origine non agricole	58 %	47 %	47 %	56 %	56 %	53 %
% exploitation connue	65 %	68 %	77 %	75 %	60 %	67 %

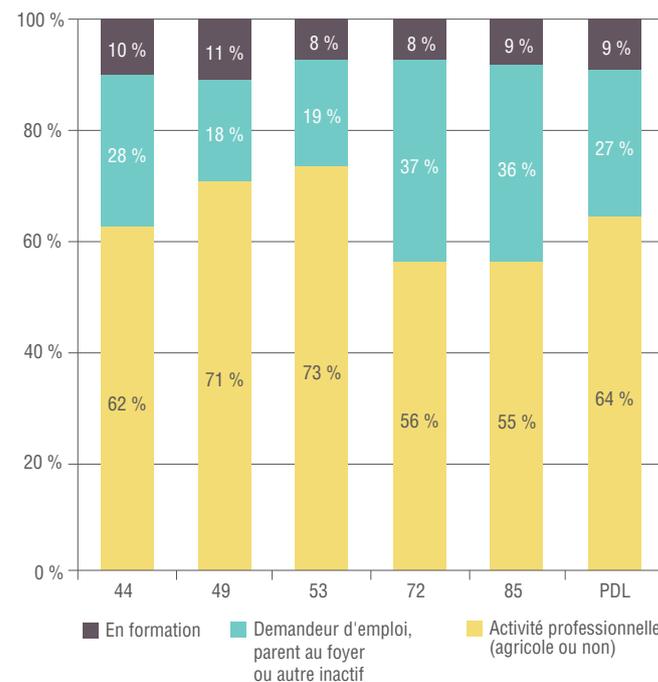
En 2015, avec 1 415 nouveaux rendez-vous, le nombre de candidats rencontrés au PAIT reste stable par rapport à 2014 (1 421 candidats rencontrés/an en moyenne).

Il est noté que 21 % des candidats ne souhaitent pas solliciter des aides : dans ces 21 % une partie ne peut pas les demander compte tenu soit de l'âge, soit de la production envisagée, soit du manque de diplôme agricole et ne désire pas reprendre une formation.

53 % des candidats ne sont pas d'origine agricole, avec une forte augmentation en 2015 notamment pour la Sarthe et la Vendée.

La proportion de candidats en recherche d'exploitation à l'installation est stable avec une moyenne de 33 % en 2015. Le PAIT permet, entre autres, de leur présenter le répertoire départ installation (RDI) afin de les accompagner dans la recherche d'une exploitation.

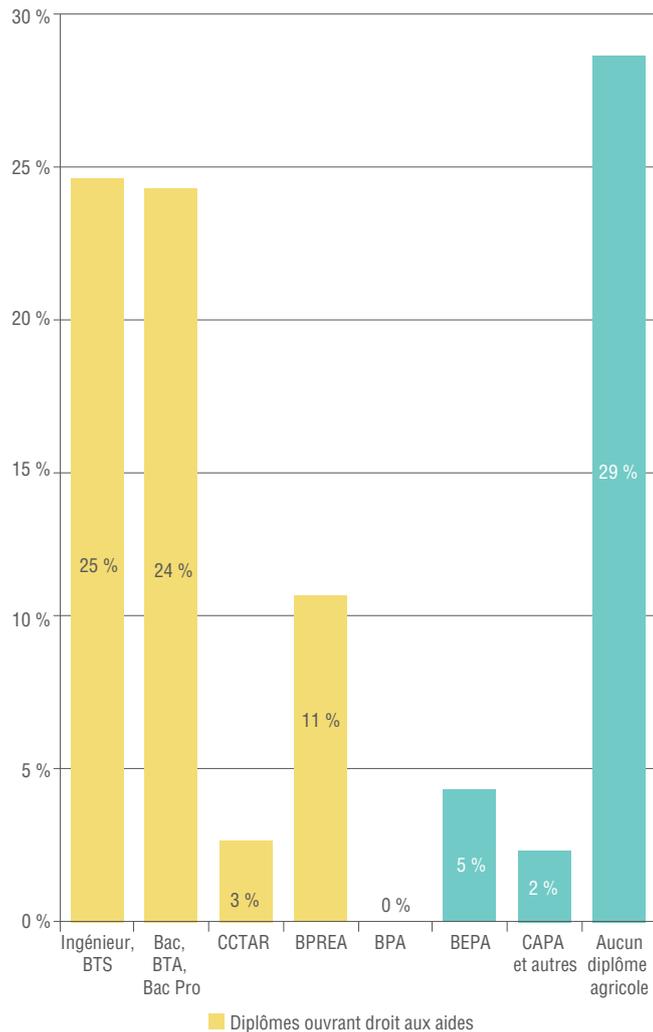
Candidats à l'installation : de l'idée à la concrétisation d'un projet



Plus de la moitié des candidats venus au PAIT exerce une activité professionnelle (dans le domaine agricole ou non).

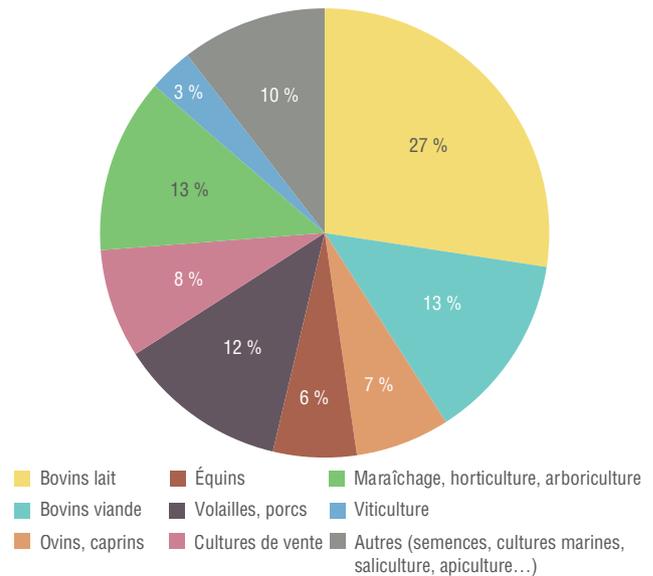
27 % d'entre eux sont sans activité professionnelle.

Les 2/3 des candidats à l'installation ont une formation agricole



36 % des candidats ne disposent pas du diplôme requis pour être éligibles aux aides nationales à l'installation. Les différentes voies d'obtention de diplôme agricole leur sont présentées : la formation continue pour adultes, la formation ouverte à distance (FOAD), la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ainsi que les centres de formation correspondant à leurs attentes.

Des souhaits de production reflètent de la diversité régionale



L'élevage bovin reste le souhait évoqué pour 40 % des candidats. La production laitière demeure prédominante, avec cependant de fortes disparités régionales : en Mayenne, la production laitière est le choix de 54 % des candidats contre à l'extrême inverse 15 % en Vendée.

Des candidats souhaitant se diriger vers...

	Pays de la Loire
La vente directe	23 %
La transformation de produits	9 %
L'activité de services	8 %
La mise en place d'un atelier en agriculture biologique	18 %

Au niveau régional, les intentions en agriculture AB apparaissent importantes.

LES STAGES PRATIQUES

Les stages démarrés en 2015

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de contrats SPAR	32	37	21	17	35	142
Nombre de contrats Séjour découverte	6	6	9	4	1	26
Nombre de contrats Stage pratique en exploitation	9	0	4	7	0	20

Les stages pratiques restent un dispositif de l'accompagnement à l'installation permettant l'acquisition de compétences. Ils permettent au candidat à l'installation de mûrir leur projet, notamment via deux dispositifs régionaux : le séjour découverte et le stage de parrainage. Ce dernier offre aux futurs associés ou au repreneur un temps nécessaire d'intégration du cadre de travail et de l'outil. Il est, en société, souvent complété par un accompagnement en relations humaines.

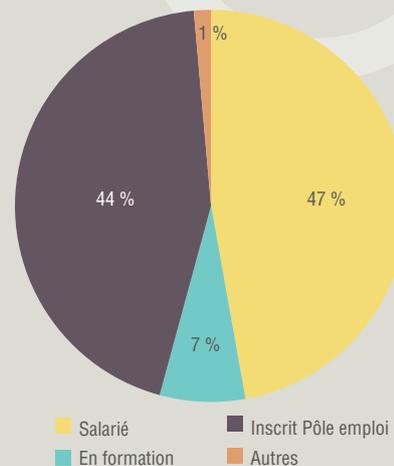
Le nombre de stages est en légère baisse par rapport à l'année 2014.

On note une préconisation de stages pratiques en Loire-Atlantique, en Sarthe et en Mayenne.



ZOOM : 142 stages de parrainage commencés en 2015

— STATUT DU STAGIAIRE À L'ENTRÉE EN STAGE



— PROFIL DES STAGIAIRES

	Pays de la Loire
Parents non-agriculteurs	61 %
Formation BTS et +	40 %
Pourcentage d'installations aidées de 2015 faisant suite à un SPAR	15 %

Le nombre de stages de parrainage est relativement stable par rapport à 2014 (147 stages de parrainage en 2014). La proportion de stagiaires inscrits à Pôle emploi a augmenté de 6 points, ainsi que le nombre de stagiaires non issus du milieu agricole. Il convient de rappeler que tous les stages de parrainage se font hors du cadre familial.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION : LE PPP

Le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides de l'État pour l'installation en agriculture. Il a pour objectifs de permettre au candidat d'acquérir ou de compléter ses compétences pour la bonne mise en œuvre de son projet. Plusieurs modalités d'actions sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Ces derniers, d'une durée minimale de 21 heures, sont complétés, en Pays de la Loire, par des modules de formation adaptés au profil de chaque candidat.

Chiffres clés de l'accompagnement à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	138	195	112	83	130	658
Nombre de PPP agréés	152	193	115	79	120	659
Nombre de PPP validés	99	124	77	63	84	447

658 candidats sont rentrés dans le dispositif PPP en 2015, soit une légère baisse de 3% par rapport à 2014. Le Maine-et-Loire marque une augmentation par rapport à 2014 (+ 43 candidats).

447 jeunes ont terminé leur parcours, soit une diminution de 20%. Cette baisse provient notamment d'une diminution des agréments en 2014, mais aussi d'une validation plus tardive.



Préconisation des stages pratiques dans le cadre du PPP

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats ayant un stage pratique préconisé	15	1	8	24	14	62
... dont stages de parrainage préconisés dans le cadre du PPP	9	0	1	12	7	29
Nombre d'heures prescrites en moyenne en INDIVIDUEL (y compris stage 21 H)	35	55	75	65	81	62
Nombre d'heures prescrites en moyenne en SOCIÉTÉ (y compris stage 21 H)	56	64	84	76	105	77

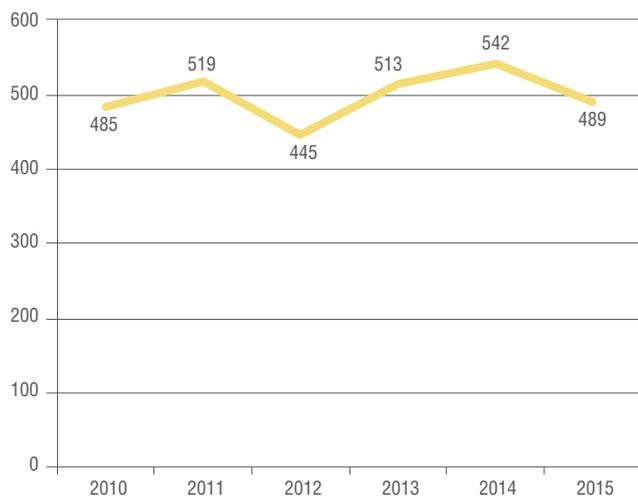
En Pays de la Loire, les jeunes réalisent en moyenne 9 jours de formations en installation individuelle et 11 jours en société.

9% des jeunes se sont vus préconiser un stage pratique dans le cadre de leur PPP. La moitié se fait à travers un stage de parrainage.

LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les candidats à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole. Il s'agit, principalement, d'une subvention au moment de l'installation DJA (Dotation Jeune Agriculteur) et de prêts à taux réduits pour financer leur projet d'installation (prêts MTS-JA). En 2015, un nouveau dispositif avec une DJA harmonisée régionalement a été mis en place.

Évolution des installations aidées en Pays de la Loire



ZOOM sur les départements

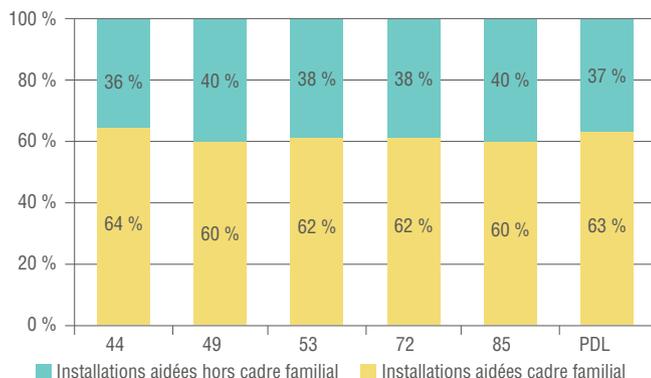
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2015	119	116	86	74	94	489
Rappel du nombre d'installations aidées sur 2014	143	118	118	71	92	542
Moyenne des installations aidées sur 4 ans (2011-2014)	116	109	114	72	95	505
Moyenne de l'ensemble des installations* sur 4 ans (2011-2014)	193	203	181	120	209	906

* L'ensemble des installations tient compte des installations aidées et des installations ne bénéficiant pas des aides à l'installation.

Si le nombre total d'installations aidées sur la région connaît une baisse de 10 % entre 2014 et 2015, elle n'est que de 3 % par rapport à la moyenne des quatre dernières années. À noter une stabilité plus forte en Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée. Sur le plan régional, un peu plus d'un jeune sur deux sollicite les aides de l'État.

Sur le plan régional, tous âges confondus, un peu plus d'une installation sur 2 bénéficie des aides de l'État. Rappelons que les candidats de plus de 40 ans en sont exclus.

Les installations aidées hors cadre familial (HCF) *



* L'installation hors cadre familial exclut tous les liens de parenté du repreneur jusqu'au 3^e degré inclus avec le cédant ou les associés.

Parmi les installations aidées en 2015, plus d'un tiers se sont réalisées « hors cadre familial ». Globalement la proportion demeure stable depuis plusieurs années au niveau régional.

Des jeunes installés formés

		Installations aidées	Installations aidées HCF
Âge moyen		29 ans	30 ans
% de femmes		16 %	13 %
Formation	BTSA et +	40 %	37 %
	Continue adulte	27 %	24 %
% parents non-agriculteurs		36 %	57 %

Le profil des jeunes agriculteurs s'installant en agriculture reste stable en âge (29 ans), et bien formé : 4 sur 10 ont un BTS ; le recours à une formation continue pour adulte demeure important. Les femmes sont moins nombreuses.

À noter que le profil d'installation, en dehors du cadre familial, diffère peu de ces critères : il apparaît toutefois un peu plus âgé, un peu moins formé en BTS/BPREA, et avec une proportion moindre de femmes.

Forme juridique des exploitations en Pays de la Loire

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2015	28 %	56 %	15 %	1 %
2014	24 %	45 %	28 %	2 %

Près de 3 jeunes sur 4 s'installent en société.

Plus de la moitié des installations s'est effectuée dans le cadre d'un GAEC en 2015. La réforme de la PAC explique en grande partie la forte augmentation de la proportion de GAEC vis-à-vis des autres formes sociétaires.

SAU des exploitations

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par UTAF
Individuel (en ha)	55	55
GAEC (en ha)	151	53
Earl (en ha)	78	45

La SAU moyenne par UTAF se situe aux environs de 50 ha. En Sarthe et Vendée, les structures individuelles se réalisent sur une surface moyenne plus importante.



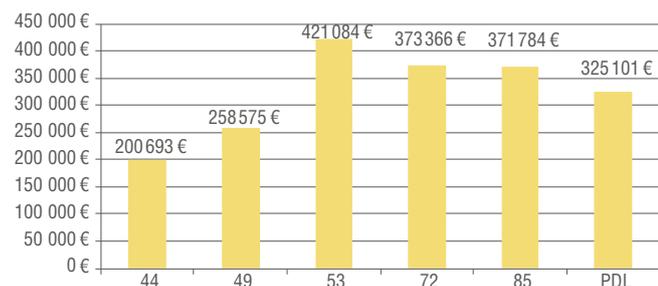
Coût moyen de l'installation sur 2015

Le coût moyen est en fonction des productions et de la taille des structures, ce qui explique d'importants écarts selon les départements.

De manière générale, le coût moyen augmente à nouveau pour les installations en individuel (+ 16 % par rapport à 2014), alors qu'il diminue légèrement pour les installations en GAEC (- 2 %).

L'évolution est plus contrastée pour le régime EARL avec une forte variabilité de la typologie des projets pour un nombre restreint.

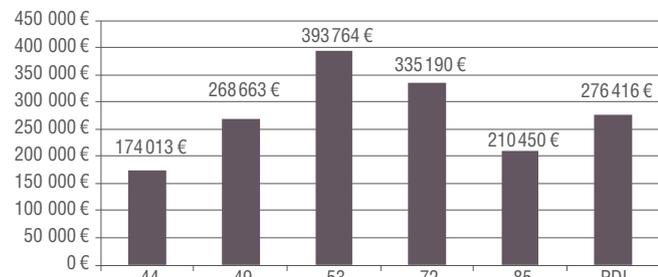
— EN INDIVIDUEL



— EN GAEC *

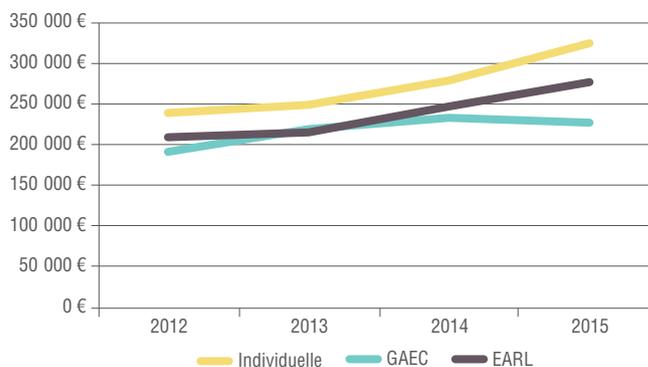


— EN EARL *



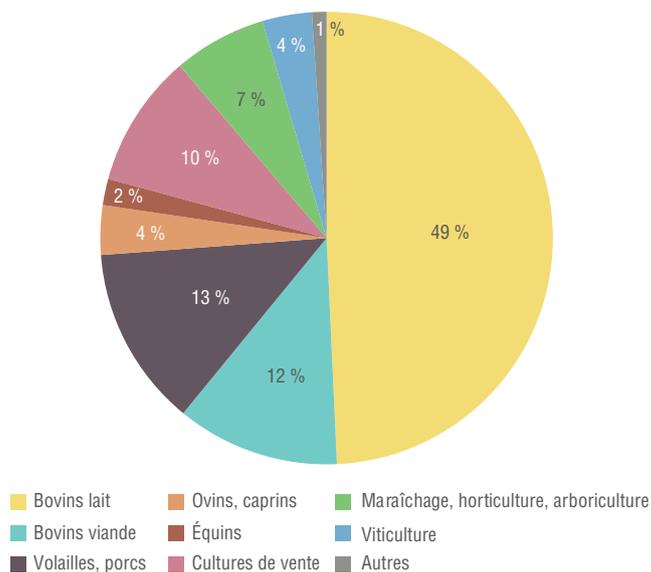
* Coût d'installation pour GAEC et EARL = Capital social du JA + [total investissements de la société/nombre total d'associés]

Évolution du coût moyen sur 4 ans



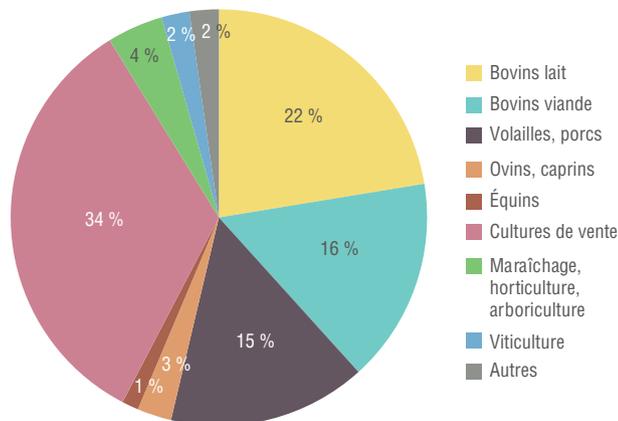
L'élevage bovin reste dominant en termes de production principale

Les installations en production principale animale représentent 80 % du total des installations en Pays de la Loire, dont une majorité en lait (49 %). Viennent ensuite les installations en bovin viande (12 %), élevages spécialisés volailles et porcs (13 %). Les productions végétales sont principalement représentées par les cultures de vente (10 %).



Diversité des productions présentes sur les exploitations à l'installation

La diversité des productions présentes sur les exploitations au moment de l'installation est forte. Dans un tiers des cas, on y trouve des cultures de vente, en proportion plus ou moins importante selon les départements.



La production laitière à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Production laitière moyenne / UTAF (en litres)	214 390	286 598	266 135	249 957	295 987	262 613
Production laitière moyenne / exploitation (en litres)	609 674	572 723	571 408	672 000	870 024	659 166
Évolution sur 2012/2015 par exploitation (moyenne / 4 ans)	19 377	160 751	121 502	164 600	83 688	109 984

Le volume moyen des installations réalisées en 2015 en production laitière est de l'ordre de 260 000 litres par UTAF pour l'ensemble de la région. L'écart / UTAF varie de 214 000 litres pour la Loire-Atlantique à 295 000 litres pour la Vendée. Sur ces 4 dernières années, la dynamique d'augmentation laitière a été très forte en Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.

La production viande bovine à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères FIN de PE / UTAF	39	42	37	24	33	35
Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation	88	98	59	48	85	76
Évolution sur 2012/2015 par exploitation (moyenne / 4 ans)	18	32	12	9	-3	14

En production « bovins viande », le volume de production est proche de 40 vaches par UTAF en fin de plan d'entreprise (PE), et de 70 vaches par exploitation. La dynamique d'augmentation de production est importante en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique. Il convient de rappeler que le nombre de projets reposant sur cette production est restreint.

Installations en agriculture biologique ayant bénéficié des aides nationales

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en agriculture biologique	21	17	5	3	14	60
... dont en maintien	15	5	4	1	11	36

L'agriculture biologique est en légère baisse en 2015. Elle représente 12 % des installations aidées. La tendance reste stable depuis plusieurs années.

TÉMOIGNAGES

Motivation, dynamisme et persévérance

Ophélie CHARTIER, 29 ans

Installation à titre individuel suite à des tiers

SAU : 36 ha

Production porcine : 160 truies multiplication

Cultures



Ophélie a grandi en milieu rural, mais ses parents ne travaillent pas dans le domaine agricole. Son intérêt pour l'agriculture a débuté tôt, suite à des jobs d'été chez des voisins agriculteurs. Elle s'est ainsi orientée vers une formation dans ce domaine, jusqu'à l'obtention d'un BTSA Productions Animales. Lors d'un stage, elle rencontre des éleveurs passionnés qui lui transmettent « le coup de cœur » pour la production porcine. Et elle choisit alors d'orienter sa carrière professionnelle dans cette voie.

Après plusieurs années de salariat agricole, l'opportunité se présente pour reprendre en 2012, l'élevage d'un tiers en Mayenne. Il a fallu se battre pour mener ce projet à terme, une installation individuelle avec un atelier porcs. Ophélie avait en effet le souhait de s'installer seule avec des objectifs précis en termes de conduite d'élevage sur lequel elle se concentre. Les travaux des champs sont délégués. L'accompagnement dans le cadre du parcours installation lui a permis de prendre du recul, d'avoir un regard extérieur et de convaincre les partenaires. Les cédants ont, quant à eux, été facilitateurs avec une transmission progressive et une participation au financement de l'installation.

Aujourd'hui, Ophélie est satisfaite face à sa situation professionnelle et aux résultats obtenus. Même si les journées sont longues, elle arrive à organiser son travail pour le concilier avec l'éducation de ses 3 enfants en bas âge. De nouveaux projets émergent déjà dans sa tête, avec le souhait de développement de la capacité de production et celui de pouvoir envisager à terme l'embauche d'un salarié.

Le déclic au hasard d'une rencontre

Sylvia GOISBAULT, 36 ans

GAEC avec son mari et son beau-frère

SAU : 125 ha

Production laitière : 750 000 litres

Cultures

Mise en place d'un atelier de vente directe de volailles



Sylvia n'est pas originaire du milieu agricole et a obtenu un BTS en secrétariat trilingue. Elle travaillait en tant que collaboratrice commerciale dans le domaine de l'assurance depuis 2004. Face à la pression du travail et des objectifs imposés, elle a commencé à réfléchir à une éventuelle reconversion. Mais elle ne souhaitait pas travailler au niveau des productions présentes sur l'exploitation avec son mari. En effet, le besoin de conserver le contact humain s'impose chez Sylvia.

En 2011, le hasard d'une rencontre provoque le déclic vers la création d'un élevage de volailles en plein air. Sylvia décide de suivre une formation BPREA en 2012 pour acquérir la capacité professionnelle. Le parcours de préparation à l'installation lui a permis de se pencher plus précisément sur son projet, et de réaliser son étude de marché pour la vente directe. Parallèlement, elle a souhaité réaliser un test en élevant un 1^{er} lot de 50 poulets : résultat motivant avec une vente en 2 jours et un manque de marchandises.

Toute la famille a participé au lancement du projet qui s'est concrétisé en 2013 (construction des petits poulaillers dans les parcs, préparation des commandes...). Les volailles sont élevées avec les céréales de l'exploitation et abattues à 110 jours chez un prestataire extérieur. Aujourd'hui, les objectifs sont dépassés avec 5 500 volailles commercialisées par an et une diversification des produits (vente en découpe, rillettes, pâtés) puis le projet de produits préparés stérilisés (coq au vin, poule au pot...).

Cette expérience se résume en un mot pour Sylvia GOISBAULT, l'épanouissement trouvé au sein de sa nouvelle activité professionnelle.



TRANSMISSION

14 Les cessations d'activité :
évolution et perspectives

15 Chiffres CFE

16 Identifier les futurs cédants
pour anticiper leur transmission

18 L'activité du Répertoire départ installation

19 Les nouveaux candidats
à la recherche d'une exploitation

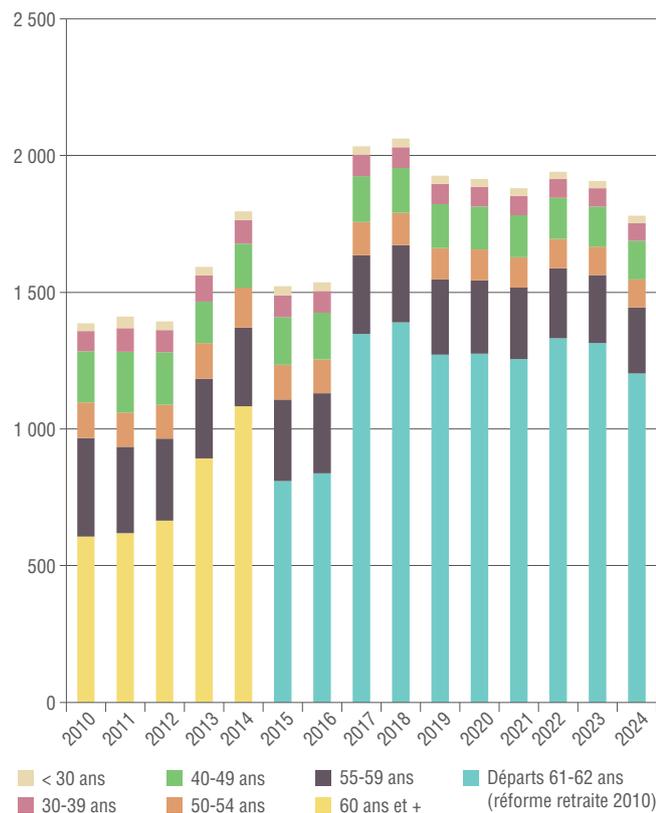
20 Les nouvelles offres d'exploitations

22 Installations aidées entre tiers
accompagnées par le RDI

23 Témoignage

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

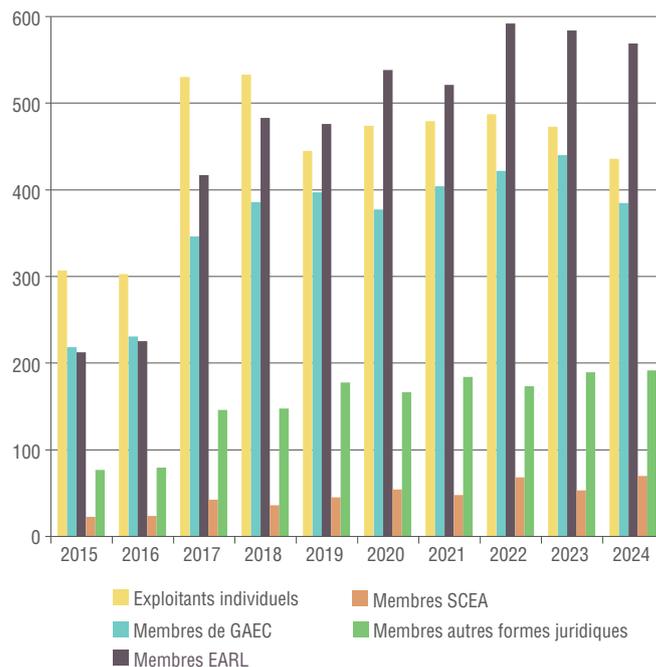
La région des Pays de la Loire compte 37 700 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2014 dans les 25 100 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48 ans en 2014.



PEP CAs PdL d'après données MSA

Avec le report de l'âge à la retraite, le nombre de départs a diminué jusqu'en 2012. L'année 2014 confirme les signes de reprise des cessations d'activité agricole observée en 2013. Près de 1 800 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2014 en Pays de la Loire. Cela représente 4,8 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Le taux de renouvellement s'est en moyenne élevé à 59 % au cours des 5 dernières années (2010-14).

Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans, qui s'appuient sur la pyramide des âges, confirment en tendance cette reprise. En moyenne régionale, elles s'élèveraient à plus de 1 900 départs annuels sur la période 2017-24 contre près de 1 500 sur les 5 dernières années (2010-14), soit une progression de 27 % des cessations entre ces deux périodes.



PEP CAs PdL d'après données MSA

À l'échelle régionale, la part des cessations des chefs d'exploitations individuelles suit une tendance baissière à l'inverse de celle des cessations d'activité des coexploitants de sociétés agricoles qui progressent (EARL et GAEC en tête). Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans confirment cette tendance observée depuis plusieurs années. Cette répartition des cessations entre statuts juridiques suit la dynamique de croissance de la part des sociétés agricoles. Elle est constatée pour chacun des départements ligériens à l'exception de la Loire-Atlantique et de la Vendée, départements qui connaissent aussi une hausse des cessations d'activité dans les sociétés agricoles, mais un moindre ralentissement des cessations d'activité individuelles.

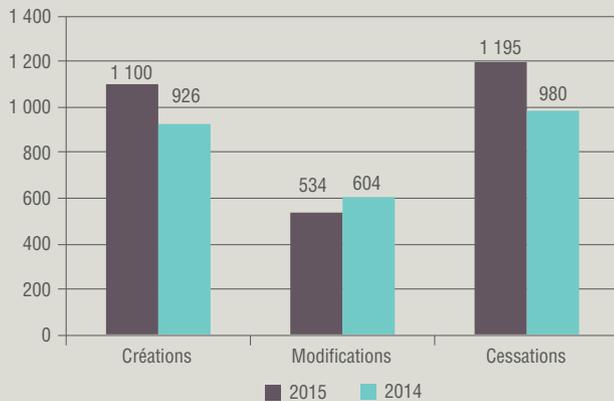
CHIFFRES CFE (Centre de formalités des entreprises)

Le centre de formalité des entreprises (CFE) agricoles est une mission de service public confiée aux Chambres d'agriculture. Il enregistre les évolutions majeures de la vie d'une entreprise agricole.

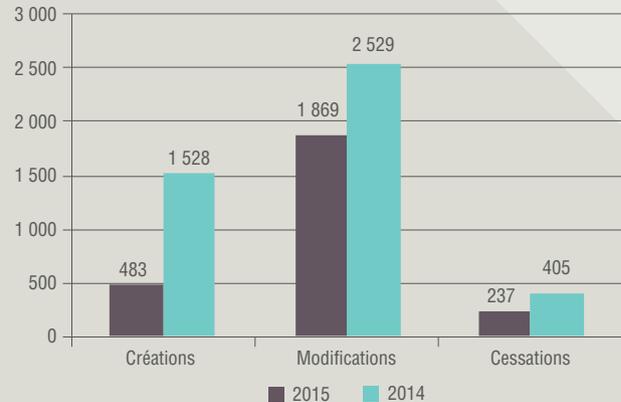
ZOOM sur l'activité régionale

	Pays de la Loire		TOTAL
	Individuel	Société	
Créations	1 100	1 528	2 628
Modifications	534	2 529	3 063
Cessations	1 195	405	1 600

— EN INDIVIDUEL



— EN SOCIÉTÉ



L'année 2015 marque une forte activité du CFE sur les entreprises sociétaires, que ce soit en création, modification ou cessation. Cela s'explique notamment par un changement des règles de transparence au niveau européen par la Politique agricole commune (PAC).

IDENTIFIER LES FUTURS CÉDANTS POUR ANTICIPER LEUR TRANSMISSION

Pour favoriser le renouvellement des générations et orienter les cessations d'activité vers la reprise par l'installation d'un jeune, il est essentiel d'engager des actions le plus en amont possible. Les Chambres d'agriculture interviennent en développant des actions de terrain auprès des publics concernés.

Repérage des futurs cédants

L'objectif de cette action est d'appréhender sur un territoire déterminé les départs prévisibles à un horizon de 5 à 10 ans. Les travaux sont conduits à l'échelle d'un territoire défini, en général une communauté de communes, en veillant à associer le plus possible les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire à moyen et long terme, et d'engager une dynamique de projets autour de la transmission-installation en agriculture.

Sensibilisation d'agriculteurs de 55 ans sans successeur(s)

Ces entretiens sont effectués par des conseillers spécialisés des questions de la transmission. Ils permettent à quelques années de l'échéance d'identifier les questions-clés qui se posent et d'engager les premières démarches.

Accueil des cédants au PAIT

Le PAIT est un moyen complémentaire à l'attention des futurs cédants qui s'interrogent sur la stratégie à mettre en œuvre pour transmettre leur exploitation. À leur demande, ils sont reçus individuellement pour aborder toutes les démarches nécessaires pour une cession réussie. Ce dispositif relativement récent reçoit un écho positif, avec sa mise en place en 2015 de manière régionale.

Compte tenu des nombreux départs annoncés, cet outil va être de plus en plus sollicité et devenir incontournable pour mettre « en route » la transmission d'une exploitation.

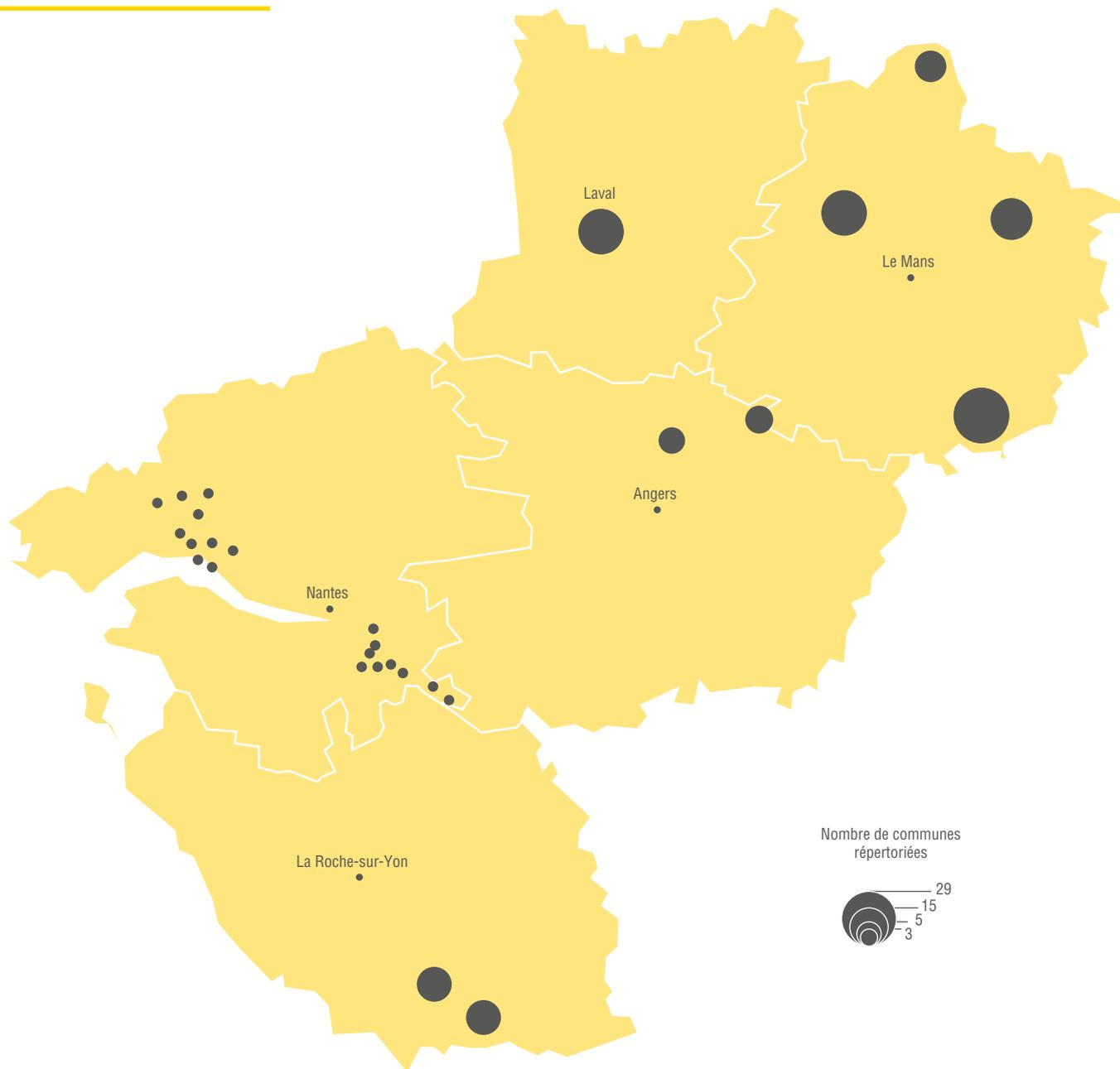
Diagnostics de transmission

L'objectif des diagnostics est de dresser un bilan complet de l'exploitation et d'identifier les atouts et leviers, dans la perspective d'une reprise par un tiers ou de l'entrée d'un nouvel associé. Une part importante des entretiens de sensibilisation ou des diagnostics (près de 200) débouche sur une inscription au Répertoire Départ Installation (RDI), en vue d'engager la phase active de recherche d'un repreneur.

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de communes repérées	19	9	20	51	19	118
Nombre de cédants rencontrés (sensibilisations et accueils PAIT)	93	112	55	39	120	419
Nombre de diagnostics	26	20	46	59	5	156
Nombre d'inscriptions RDI suite à des sensibilisations ou diagnostics*	40	39	36	38	44	197

* Nombre de sensibilisations ou diagnostics qui ont amené une inscription au RDI en 2015 quelle que soit la date de l'action

Secteurs repérés en 2015



L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

De nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite n'ont pas de successeur(s) assuré(s). Parallèlement les porteurs de projet, dont une proportion croissante n'est pas issue du milieu agricole, rencontrent des difficultés à trouver une exploitation. Afin de répondre à ces besoins, les Chambres d'agriculture ont mis en place des outils d'accompagnement dédiés à la transmission-installation, en particulier le Répertoire départ installation (RDI).



En 2015, 524 nouveaux candidats se sont inscrits au RDI des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire. En contrepartie, 312 nouvelles offres de reprise ou de recherche d'associé (s) ont été enregistrées : près des 2/3 d'entre elles sont à la recherche d'un repreneur et 1/3 à la recherche d'un associé.

Au final, 157 exploitations ont été transmises en 2015 grâce au RDI.

Chiffres clés 2015 en Pays de la Loire

Nouveaux candidats	524
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2015	1 053
Nouvelles offres	312
... dont recherche repreneur	63 %
... dont recherche d'associé	37 %
Nombre d'offres disponibles au 31/12/2015	480
Exploitations transmises via le répertoire départ installation	157

Nouveaux candidats et nouvelles offres



LES NOUVEAUX CANDIDATS À LA RECHERCHE D'UNE EXPLOITATION

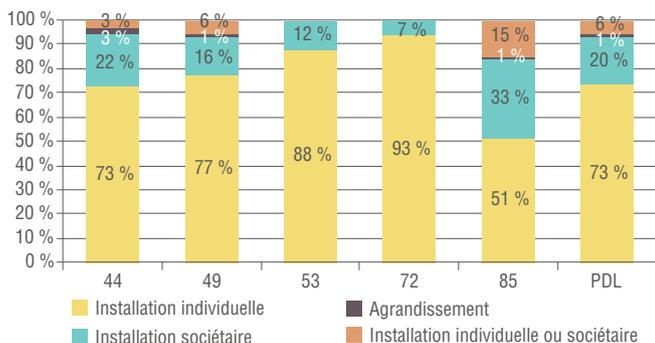
524 nouvelles inscriptions en Pays de la Loire

Âge moyen	33 ans
Femme	19 %
Parents non agriculteurs	53 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	41 %

L'âge moyen des candidats inscrits au RDI en 2015 est stable et reste plus élevé que pour la population des installations aidées du fait des installations au-delà de 40 ans et hors cadre familial.

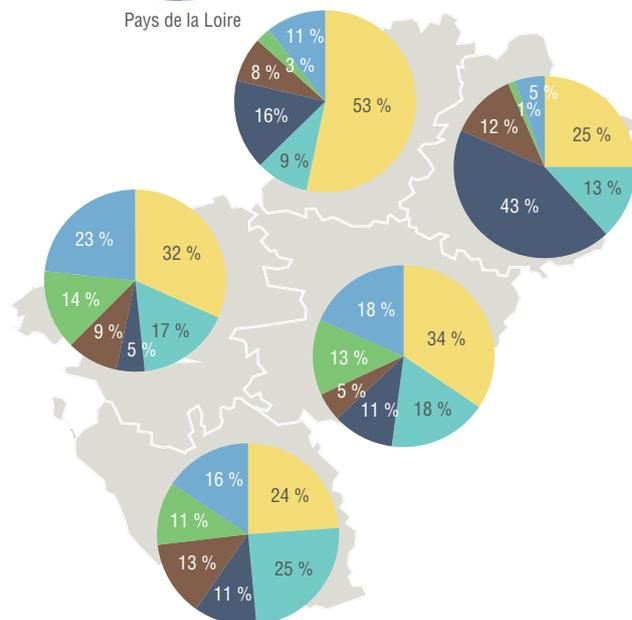
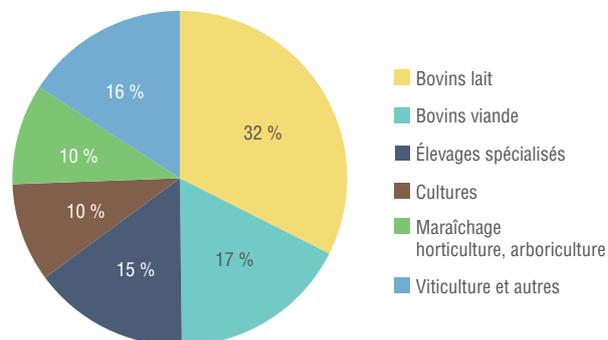
Plus de la moitié n'est pas issue du milieu agricole, et 41 % n'est pas attachée à son département de résidence pour s'installer.

Objet de la recherche d'exploitation



Près des 3/4 des candidats en Pays de Loire cherchent à s'installer en reprise individuelle. Cela représente neuf candidats sur dix en Sarthe et un candidat sur deux en Vendée. Un candidat sur cinq, seulement, envisage une installation sociétaire.

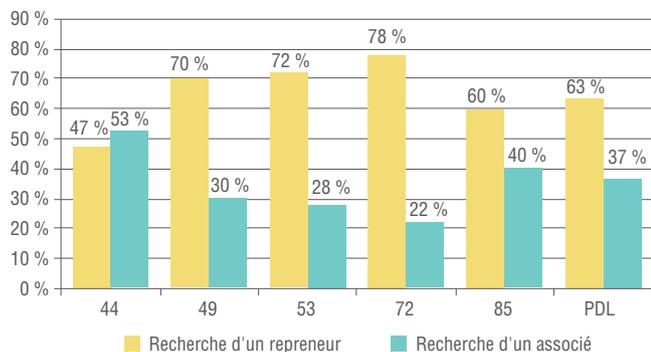
Production recherchée



L'élevage bovin reste prédominant et concerne la moitié des recherches d'exploitation. La production laitière est toujours la production la plus recherchée, même si en Vendée, elle est au même niveau que la viande bovine. En Sarthe, elle arrive derrière les élevages spécialisés.

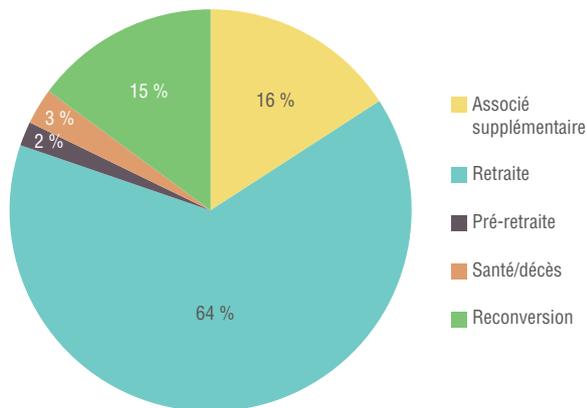
LES NOUVELLES OFFRES D'EXPLOITATIONS

Objet de la recherche



Au niveau régional, l'année 2015 est marquée par 2/3 de recherches de repreneurs contre 1/3 de recherches d'associés. Des fortes disparités persistent entre départements.

Motif de l'inscription au RDI



Le départ en retraite reste le motif principal de l'inscription au RDI.

ZOOM sur la recherche d'associé(s)

— FORME JURIDIQUE DES OFFRES D'ASSOCIATIONS

	Pays de la Loire
Individuel	6 %
EARL	25 %
GAEC	67 %
Autres	3 %

— NOMBRE DE GAEC EN RECHERCHE D'ASSOCIÉ(S)

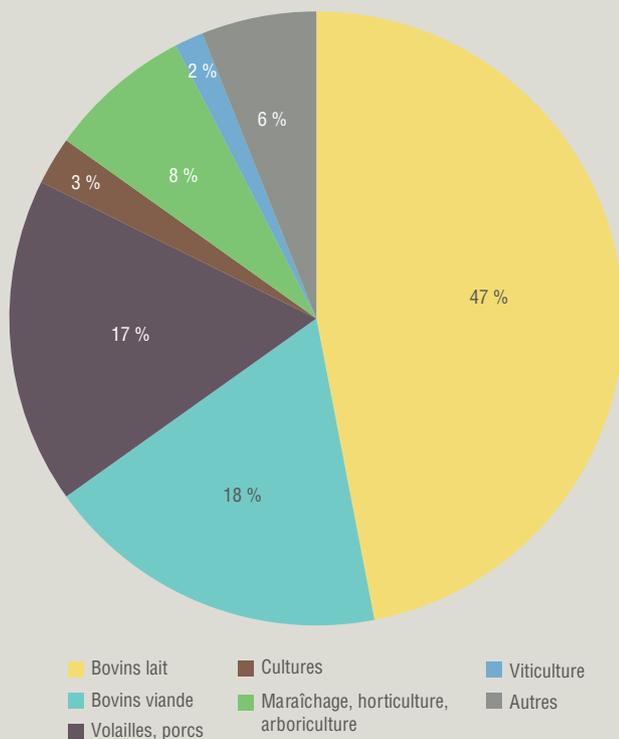
	44	49	53	72	85	PDL
GAEC Familiaux	7	7	7	4	5	30
GAEC entre tiers	19	8	2	1	16	46

Nette augmentation des GAEC entre tiers recherchant des associés. Ils représentent 60 % des GAEC totaux pour 41 % en 2014.



ZOOM sur la recherche d'un repreneur

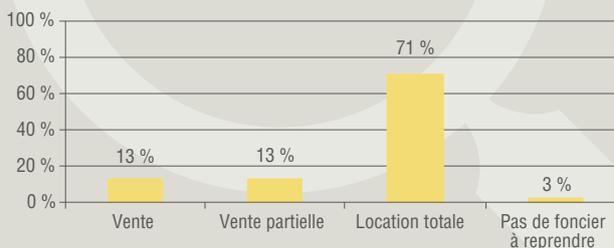
— PRODUCTION PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS À LA RECHERCHE D'UN REPRENEUR



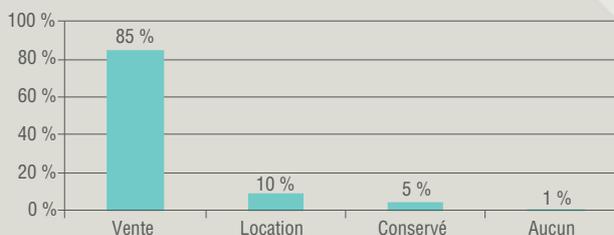
La répartition des productions montre une nette augmentation de la proposition d'offres laitières (+ 7 points par rapport à 2014). Ceci peut s'expliquer notamment par une forte dynamique de cessations d'activité dans cette production de par les départs en retraite, mais aussi dans certains cas y avoir en plus des cessations précoces (difficultés économiques, charges en travail, etc...).

— MODE DE TRANSFERT SOUHAITÉ PAR LES EXPLOITANTS À LA RECHERCHE D'UN REPRENEUR

Mode de transfert souhaité pour le foncier



Mode de transfert souhaité pour les bâtiments



Le foncier est majoritairement transmis en location alors que les bâtiments sont vendus dans la plupart des cas.

Mode de transfert souhaité pour l'habitat



61 % des cédants souhaitent transmettre leur maison d'habitation en même temps que leur exploitation. La vente de la maison représente la moitié des offres.

INSTALLATIONS AIDÉES ENTRE TIERS ACCOMPAGNÉES PAR LE RDI

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Premières installations aidées	26	24	32	19	36	137
Premières installations non aidées	8	2	3	1	1	15
... dont projets 40 ans et +	6	1	1	0	0	8
Réinstallations	2	1	1	0	1	5
... dont projets 40 ans et +	1	0	1	0	1	3
TOTAL	36	27	36	20	38	157

Comme chaque année, le RDI des Pays de la Loire participe pleinement au renouvellement des générations d'agriculteurs en accompagnant 137 candidats à l'installation aidée.

Le RDI est un outil également utilisé pour des installations non aidées (40 ans et + ou réinstallations). En 2015, il a contribué à 20 % des installations de ce type.



TÉMOIGNAGE

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION : UNE DÉMARCHE RÉUSSIE CAR BIEN PRÉPARÉE



À Saint Paul le Gaultier dans l'ouest de la Sarthe, Aurélie et Yoann LEROY ont succédé à Sylvie et Michel DUGAST. Un passage de témoin réussi !

Sylvie et Michel DUGAST se sont installés en novembre 1980. À l'époque, l'exploitation faisait 46 ha. Les productions étaient variées (viande bovine, lait, cultures de vente). Puis, progressivement, les agriculteurs ont repris des surfaces et développé la production laitière tout en conservant un atelier de taurillons.

En 2008, le service transmission de la Chambre d'agriculture a proposé une toute première rencontre pour aborder le sujet de la transmission. À cette époque, pour les agriculteurs, cette échéance apparaissait lointaine et pas encore d'actualité.

En 2012, après avoir vérifié qu'aucun de leurs deux enfants ne reviendrait sur l'exploitation, Mme et M. DUGAST ont commencé à se poser la question « *Comment transmettre au mieux notre exploitation pour qu'elle ne disparaisse pas ?* », et pour conforter l'entreprise, ils ont même acheté une dizaine d'hectares libérée récemment par un autre agriculteur, et située à proximité de leur siège d'exploitation.

C'est pour cela qu'à la faveur d'une journée publique dédiée à la communication sur la transmission, ils sont venus se renseigner sur la stratégie à adopter et l'accompagnement que pouvait leur apporter la Chambre d'agriculture. À la suite de cet entretien, ils ont repris contact avec un conseiller transmission-installation et ont inscrit leur exploitation au Répertoire Départ Installation le 10 janvier 2013. Dès le début, ils ont précisé leur souhait de voir l'exploitation perdurer au bénéfice d'un jeune couple.

Lors de l'échange avec le conseiller, les exploitants ont défini les modalités de leur transmission et ont souhaité réaliser un audit. Ce dernier leur a permis d'avoir des indications précises en termes de valeur de cession et de mieux formaliser leur offre. Les bâtiments d'exploitation, l'habitat, le cheptel et le matériel y ont successivement été évalués. Le montant total a été vérifié et comparé à la capacité d'emprunts de l'entreprise pour voir si celle-ci était en mesure de supporter les nouvelles annuités pour un repreneur. L'analyse

globale de l'audit et du rapport élaboré a permis aux cédants de définir un montant de reprise argumenté, susceptible d'être présenté aux candidats intéressés.

Les contacts avec des repreneurs suite aux mises en relations

À partir du profil de l'exploitation et de ses modalités de transmission, le conseiller transmission a, parmi tous les candidats inscrits au RDI et les nouveaux contacts suite à la parution sur le site, identifié ceux dont les souhaits correspondaient à l'offre. Ainsi dix candidats ont été retenus, puis contactés.

C'est ainsi que 4 candidats se sont déplacés sur l'exploitation. Le choix de Mme et M. DUGAST s'est porté sur un couple originaire de Normandie en quête de réinstallation. L'expérience en production laitière du repreneur, en tant que vacher et agriculteur, a été un critère important dans leur choix.

Le passage du témoin

Les premières rencontres ont créé un climat de confiance bénéfique au passage de témoin. Le montant de l'offre de reprise étant justifié par rapport au potentiel de l'exploitation, il a été facile de trouver un point d'accord. Les actifs repris ont été détaillés, leurs montants précisés et l'ensemble validé par les parties. L'aspect financier réglé, les nombreuses rencontres ont été consacrées à la transmission des connaissances des cédants, comme par exemple les stades d'intervention dans les terres ou la conduite du troupeau et puis... toutes ces petites choses qui paraissent peu importantes et qui pourtant peuvent vous prendre beaucoup de temps dès lors qu'elles ne sont pas connues.

L'installation des repreneurs

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les repreneurs sont officiellement agriculteurs à « La Trugalle », commune de Saint-Paul-le-Gaultier au cœur des Alpes mancelles et les cédants font valoir leurs droits à la retraite. Ils sont tout de même disponibles pour répondre à la demande de leurs successeurs et ont convenu de se revoir de temps en temps sur l'exploitation.

Mme et M. DUGAST rappellent qu'il est important de bien anticiper le départ et de contacter la Chambre d'agriculture au minimum 3 ans avant la date envisagée de cession : « *Nous avons décidé de contacter très tôt la Chambre d'agriculture, car nous savions qu'il fallait du temps pour transmettre son exploitation. Dès le début, nous avons eu un bon contact et les choses se sont bien passées.* »

De leur côté, Mme et M. LEROY témoignent : « *Nous avons vu l'offre d'exploitation sur le site « repertoireinstallation.com ». Elle nous a semblé intéressante, c'est pourquoi nous avons contacté la Chambre d'agriculture. Huit jours plus tard, nous visitons l'exploitation qui nous a immédiatement plu. Nous avons abordé les éléments de reprise et considéré que l'offre était économiquement raisonnable.* »



Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

Direction Installation-Transmission entreprise
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
Tél. 02 53 46 60 06

Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

Département Installation-Transmission
14 avenue Joxé
49006 ANGERS Cedex 01
Tél. 02 41 96 77 51

Chambre d'agriculture de la Mayenne

Service Transmission-Installation
Parc Technopôle
Rue Albert-Einstein – Changé
BP 36135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 67 36 64

Chambre d'agriculture de la Sarthe

Pôle Installation-Transmission
15 rue Jean-Grémillon
CS 21312
72013 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 29 24 55

Chambre d'agriculture de la Vendée

Service Transmission-Installation
21 boulevard Réaumur
85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. 02 51 36 82 40

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pôle Transmission-Installation
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 18 60 59

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :



Avec la contribution financière du
compte d'affectation spéciale
«Développement agricole et rural»

